

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 43.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an . . . fr. 10.80	Un an . . . fr. 26.—
Six mois . . . » 5.40	Six mois . . . » 13.—
Trois mois . . . » 2.70	Trois mois . . . » 6.50
Un mois . . . » —.90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

Nous sommes trop peu

Ceux qui en ont fait le compte prétendent qu'il y a sur la boule terrestre un milliard et demi d'êtres humains dont sept cent quatre-vingt millions de blancs ou à peu près blancs, car dans ce chiffre sont compris les ramoneurs qui sont noirs six jours sur sept, et les mal lavés dont la teinte est douteuse. Pour ne parler que des blancs, c'est déjà fort joli, ne trouvez-vous pas, d'avoir 780 millions de semblables, et pour peu que l'année soit pluvieuse cela doit produire un beau paquet de mauvaise humeur et un concert de récriminations des plus agréables.

Les journalistes bourgeois estiment cependant que nous ne sommes pas encore assez et ils poussent des cris de détresse toutes les fois que les statisticiens constatent que l'accroissement de la population diminue de rapidité. Je ne suis pas encore arrivé à découvrir pourquoi ils tiennent si fort à ce que notre espèce batte le record détenu jusqu'ici par les lapins.

A propos de l'abaissement de la natalité dans la ville de Zurich, les «Dernières nouvelles de Zurich» ont publié les réflexions suivantes:

« Depuis le commencement du siècle la natalité ne fait que diminuer et nous ne connaissons aucune ville d'Europe où cette diminution ait été constatée d'une façon à la fois aussi régulière et aussi rapide. Tandis qu'en ces dix dernières années la population passait de 150,000 à 200,000 habitants, augmentant ainsi d'un tiers, le nombre des naissances annuelles tombait de 5 à 4000 et le chiffre des naissances pour 1000 habitants de 33 à 21. Si la natalité avait conservé la même force qu'en 1900, il devrait naître aujourd'hui environ 6500 enfants par an, et nous dépassons à peine 4000. La situation est plus inquiétante encore si l'on songe que chez les étrangers la natalité est plus forte que chez les Suisses.»

Voyez-vous pourquoi la situation est inquiétante? Non; moi non plus, et je n'éprouve absolument pas le besoin de m'apitoyer sur le sort de ces 2500 enfants qui ne sont pas nés chaque année dans la ville de Zurich. Il serait beaucoup plus raisonnable de s'inquiéter des 4000 qui sont nés. Et s'ils n'ont pas tous bonne nourriture et bon gîte, ce qui est probable, la presse devrait bien s'en occuper. Mais c'est le moindre de ses soucis. Avant tout multiplions pour avoir le plaisir de nous sentir les coudes, par douzaines, derrière la porte d'un propriétaire qui aura un appartement vide, pour être vingt à postuler une place de concierge, cinquante une place de commis, deux cents un poste de fonctionnaire et rouler par milliers d'usine en usine en quête de travail introuvable. La presse capitaliste n'estimerait pas une telle situation inquiétante et pour cause.

Mais ce sont les agrariens surtout qui seraient heureux de voir la population du pays croître indéfiniment. Toujours plus de bouches à nourrir avec un sol toujours plus restreint. Il y aurait de quoi faire monter le fromage à deux francs la livre, pour peu qu'on empêche avec de bons tarifs douaniers, les produits étrangers d'entrer en Suisse. Multipliez donc bonnes gens et les capitalistes multiplieront leurs capitaux.

C. NAINÉ.

Du haut de Sirius...

Beaucoup d'entre nous, en apprenant tout naguère que le colonel Galiffe était remercié, voyaient là un incident aussi banal que la chute d'un pompon décollé. Je me disais même:

— Ce n'est pas à de simples soldats qu'on offrirait des remerciements, pour les services rendus.

Galiffe, mon vieux colon, vous seriez donc en somme un privilégié puisque vous partez avec le képi plein de remerciements et les culottes lourdes... de gratitude: l'adieu que vous avez reçu donne en effet l'impression d'avoir été adressé du bout du pied autant que du bout des lèvres. Et je vous aurais déjà oublié si votre affaire n'était devenue plus intéressante.

D'après une lettre publiée ces jours-ci par un de nos grands frères genevois, il paraîtrait qu'il faut voir dans la disgrâce de cet officier, une insulte à la Suisse romande: en voici quelques lignes suggestives:

«L'indignation des Suisses romands au sujet de l'affront qui leur est fait dans la personne du colonel Galiffe, remercié par

les gros bonnets allemands qui nous gouvernent, est légitime.

Nous sommes habitués depuis longtemps à être traités en parias et en intrus.

Je me rappelle avoir lu un extrait d'un journal de la Suisse allemande ainsi conçu: La Suisse française et italienne ne comptent plus dans la vie politique et économique de notre pays, etc., etc.

Libre à nous, bons et naïfs, de dépenser notre argent en réjouissances publiques pour commémorer notre réunion à la mère Helvétie qui ne nous en aime pas davantage. Vous savez comme moi que sa sympathie va à sa grande voisine germanique. Il en sera ainsi jusqu'au jour où elle s'apercevra que celle-ci est en train de la ruiner en attendant d'avoir l'occasion de l'annexer, etc...»

Dame! que voilà une sombre perspective! Y a-t-il du vrai dans les remarques de ce pessimiste épistolier? Je ne sais, mais il y a certainement du mauvais, beaucoup, infiniment...

Aux yeux de l'étranger, en effet, l'Helvétie est encore le refuge par excellence des proscrits, volontaires ou non, qui n'ont trouvé dans leur mère-patrie qu'une marâtre. On y vient pour oublier le joug du chauvinisme, pour vivre entre hommes, sans distinction de races; et rien n'est plus charmant que cette camaraderie si cordiale que l'on trouve ici, où Français, Allemands, Italiens fraternisent, émancipés du carcan de leurs frontières.

Dès lors, si vraiment on a renvoyé Galiffe parce qu'il est de race française, — on a eu tort: si par contre, nous blâmons ce renvoi parce qu'il a été prononcé par des chefs de race germanique, nous n'aurions aucunement raison.

A mon sens, nous ferions mieux d'envoyer au diable toutes ces antipathies criminelles et d'écouter, avec pitié, murmurer au fond de notre cœur et de nos souvenirs, ces belles paroles de Renan:

«La nation est une grande solidarité.»

Ne me dites plus qu'un tel est Allemand, un autre Gaulois, un autre Italien. Sont-ils solidaires?... Tout est là!... et là aussi réside la grandeur de l'Helvétie.

LOUIS ROYA.

LA GUERRE

Le malaise européen s'accroît

Dans l'attente de la réponse ottomane à la note des puissances, un incontestable malaise pèse sur l'Europe. On se demande ce qu'il adviendra si la Turquie ne découvre pas une combinaison laissant la porte ouverte à de nouvelles négociations. La reprise des hostilités? Ce serait le moindre danger. On pourrait craindre quelque chose de beaucoup plus sérieux: la dislocation du bloc européen, si péniblement reconstitué.

L'intervention à Constantinople a mis déjà à une rude épreuve la concorde internationale. Rapprochées dans une commune aspiration pacifique, les puissances se sont trouvées en désaccord dès que de la conception, il s'est agi de passer à l'exécution. Désaccord sur les solutions à proposer, désaccord sur la modalité de l'intervention. Désaccords si profonds qu'il a fallu, pour les atténuer, modifier sensiblement le caractère de la pression.

Je dis «atténuer». La présentation de la note collective n'a pas mis fin aux malentendus. Elle n'a été qu'un expédient destiné à sauver la face, à conjurer le ridicule d'une manifestation trop flagrante d'impuissance. Il n'en reste pas moins que les divergences de vue persistent. Elles sont même si accentuées qu'on se demande comment il sera possible de les empêcher d'éclater dans le cas d'une prolongation de la crise. Tandis que la Russie subit l'entraînement des sympathies slaves, à Berlin et à Vienne on se découvre des scrupules tardifs et on prêche nettement une politique de ménagements à l'égard de la Turquie.

Ces tendances divergentes seraient fâcheuses en toute hypothèse. Même si la paix intervenait à brève échéance, une tâche énorme resterait à accomplir. Règlement du sort des îles, délimitation de l'Albanie, partage des dépouilles entre alliés, définition du nouveau statut économique des Balkans, détermination de la compensation roumaine. Autant de questions qui menacent de réveiller les oppositions d'intérêts et les appétits. Certaines d'entre elles sont dans une phase d'acuité véritablement préoccupante.

Toute la question serbe subit l'influence troublante des armements persistants et de l'attitude énigmatique de l'Autriche. Quant au conflit roumain, il autorise toutes les perplexités. M. Daneff et M. Take Jonesco se sont séparés sur une conversation aussi peu satisfaisante que possible. La Bulgarie ne refuse pas seulement Silistrie, elle n'offre qu'une rectification de frontière atteignant à peine cinq kilomètres sur le côté de la mer Noire. La Roumanie persiste à réclamer une bande allant de Silistrie à Kavarna. Comme prix de cette acquisition, elle a été jusqu'à offrir une «alliance offensive» en cas de reprise des hostilités. Cette proposition a été déclinée. On n'est pas précisément sur la voie de l'entente.

Qu'advierait-il de cette situation, déjà si tendue, en cas de reprise des hostilités? Nul ne peut envisager l'éventualité sans appréhension. Les Etats balkaniques spéculent sur ces risques. Ils exercent sur l'Europe une pression d'autant plus naturelle que le succès de leurs précédentes manœuvres ne peut que les enhardir. Chaque jour ils rappellent le danger de rupture. Hier, c'était la menace d'un nouvel ultimatum. Aujourd'hui, c'est la licence donnée aux plénipotentiaires alliés d'ordonner directement la reprise des hostilités. Il y a évidemment dans ce calcul une large part de bluff. Les alliés ne désirent pas recommencer la guerre. Mais à force de couper les lignes de retraite et d'escompter la capitulation de la Turquie et de l'Europe, on pourrait finir par se trouver acculé à l'irréparable.

Saint-Brice.

Son de cloche optimiste.

La paix prochaine.

La «Nouvelle Presse libre» apprend de Constantinople que la paix est assurée. Le conseil des ministres a décidé, sous réserve de ratification par le sultan, d'adopter une des solutions pacifiques qui se présenteront. La décision définitive sera prise jeudi.

On mande de Constantinople au «Berliner Lokal Anzeiger»:

«La Porte a fait communiquer aux puissances par ses ambassadeurs que pour répondre aux vœux des puissances, et par désir de la paix, elle est disposée à faire une dernière concession, à savoir qu'Andrinople soit gouvernée par des fonctionnaires turcs et bulgares. D'après le journal la «Turquie», les îles deviendraient autonomes sous le protectorat des grandes puissances. La paix serait ainsi bientôt conclue.»

A Andrinople

A Berlin, les cercles bulgares assurent qu'Andrinople n'a plus de vivres que pour dix jours et qu'elle devra se rendre.

En Epire

Le ministère de la guerre publie à Athènes un télégramme du général Sapoundjakis annonçant que ce matin il a pris l'offensive. Les hauteurs nord de Ozeti et de Lessana ont été occupées avec des pertes insignifiantes. L'ennemi s'est retiré et a subi de grosses pertes. La colline d'Avango a été occupée ainsi que les contreforts situés au nord du village de Lessana. En outre les positions fortifiées de Saint-Nicolas ont été occupées. Une pluie torrentielle ne cesse de tomber.

L'Italie et la Grèce

Une commission nommée par les Grecs résidant en Italie a adressé aux philhellènes italiens un appel les invitant à soutenir la cause de la Grèce pour la possession des îles de l'Archipel.

Massacres à Salonique

On mande de Salonique au «Secolo» que les cruautés continuent contre les habitants musulmans, qui sont entraînés en masse dans les églises et que l'on baptise de force. A Drama et à Serres, toutes les femmes musulmanes auraient été massacrées.

La grande énigme

La grande énigme reste l'attitude de l'Autriche; mais il faut se faire une raison et admettre une fois pour toutes que la politique de cette puissance restera trouble et plus ou moins menaçante jusqu'au règlement final.

En résumé, l'état d'esprit régnant est celui d'une expectative un peu lâche, mais sans énerverment.

Ouvriers!

Faites une propagande incessante en faveur de votre journal.

CHRONIQUE SOCIALE

Le vote du Home Rule à la Chambre des Communes

La semaine dernière, tandis que l'attention de tous restait attachée aux débats balkaniques et à la marche des puissances, s'est accompli à la Chambre des Communes un événement considérable: Après cinquante-deux jours de discussion a été voté, en troisième lecture, à une majorité de 110 voix, le Home Rule Bill, accordant à l'Irlande, sinon l'autonomie, du moins une certaine autonomie: pour toutes les questions qui concernent ses affaires intérieures.

Le bill avait été adopté en première lecture le 16 avril 1912 par une majorité de 94 voix sur 626 députés présents; il le fut, ensuite, en seconde lecture, par 372 voix contre 271.

Ce qu'est le Home Rule Bill

Le bill, rappelons-le, tend à instituer en Irlande, sous réserve des pouvoirs suprêmes du Parlement du Royaume-Uni, «sur toutes les personnes et questions comprises dans les domaines de Sa Majesté», un Parlement pouvant faire les lois du pays. Un certain nombre de questions restent bien expressément hors de son ressort: guerre et paix, armée et marine, traitées avec les puissances étrangères, monnaies, commerce extérieur, etc. Toute loi contrevenant à ces réserves serait nulle et non avenue.

Après du Parlement irlandais, composé de deux Chambres: le Sénat (40 membres) et la Chambre des Communes (164 membres), se trouverait, comme représentant du roi et chef du pouvoir exécutif, un Lord Lieutenant. C'est lui qui nommerait les 40 membres du Sénat, les députés aux Communes étant élus au suffrage universel. C'est lui qui surveillerait, contrôlerait, sanctionnerait l'observation, par le Parlement irlandais, des dispositions fort compliquées du Home Rule Bill, par lesquelles est fait le départ entre la compétence du Parlement local et celle du Parlement du Royaume-Uni. C'est surtout pour les choses financières que ce départ a été singulièrement difficile à accomplir, car le budget irlandais serait un budget dans un budget: l'Irlande est pauvre, a besoin du concours du Royaume-Uni: et il a fallu imaginer les combinaisons administratives les plus complexes — malgré quoi les conservateurs unionistes persistent à déclarer le problème insoluble.

Et maintenant que les Communes se sont prononcées, la parole est aux Lords.

La colère des conservateurs

Mais le pouvoir des Lords est précaire et ne saurait, si la majorité ministérielle se maintient, arrêter longtemps le bill.

C'est ce que constate avec colère le «Daily Graphic»:

« Le Home Rule a été voté hier soir en troisième lecture, à la majorité de 110 voix, chiffre qui, à une demi-douzaine de voix près, représente la plus forte majorité qui pouvait être obtenue avec la distribution actuelle des partis. Les chefs du parti libéral ont remporté là un plein succès. Ils ont bien rempli leur tâche, ayant sans doute profité de l'expérience acquise à l'occasion du vote qui a eu lieu avant Noël. Les chiffres, cependant, n'ont pas une importance considérable, ni dans un sens ni dans l'autre. Avec notre organisation politique actuelle, chaque parti vote comme un tout, et, en ce qui concerne le résultat final, le vote aurait aussi bien pu avoir lieu avant le débat qu'après. La parole est maintenant à la Chambre des lords, et l'on peut heureusement espérer que cette assemblée exercera les pouvoirs limités dont elle dispose et qu'elle rejettera le projet de loi. Si notre constitution était encore intacte, la situation en présence de laquelle nous allons nous trouver à ce moment, devrait être tranchée par un appel au pays, et la nation elle-même aurait le pouvoir de décider sur une question d'une importance vitale. Mais ce pouvoir n'existe plus.

« Sous le régime du Parlement act, qui a été voté par un appel aux hautes démocratiques contre la pairie héréditaire, la démocratie elle-même a été privée de ses propres droits. Des incidents parlementaires peuvent encore contribuer à empêcher l'accomplissement du crime contre le self-government que médite d'accomplir un gouvernement radical, mais si la coalition de la majorité se maintient, on n'aperçoit pas de moyen évident de sauver le pays de la guerre civile. Et ce n'est pas là une phrase

de pure rhétorique. Tous les observateurs impartiaux sont convaincus que l'Ulster prendra les armes plutôt que de se soumettre à un gouvernement de Home Rule, et la Grande-Bretagne se trouvera en présence de ce dilemme: ou bien tirer sur les habitants de l'Ulster, ou bien d'obliger les nationalistes à renoncer au Home Rule».

Et le «Standard» ajoute lui aussi ces graves menaces:

« L'assentiment du roi à la loi du Home Rule peut être le commencement d'une guerre civile aussi désespérée et aussi désastreuse que toutes celles qui ont assombri l'histoire de la civilisation moderne. C'est là un fait admis maintenant par les ministériels eux-mêmes. L'un d'eux a déclaré hier au soir qu'il ne nie pas que des centaines de milliers d'habitants de l'Ulster considèrent le projet avec horreur. Mais il n'a pas dit comment des centaines de milliers d'hommes organisés, armés et déterminés pourront être contraints à tolérer ou à accepter un régime qu'ils abhorrent. Les Anglais verront-ils d'un œil indifférent des soldats anglais tirer sur des hommes dont le crime est d'être trop fidèles à leur roi et à la Constitution? La troisième lecture du projet de loi ne prouve absolument rien et il n'est pas possible qu'on recoure à de pareils moyens pour faire appliquer un projet de loi qui ne répond pas au vœu de la nation».

Ces menaces n'alarment point le bloc ministériel. Plus que jamais on y estime que le Home Rule Bill fera finalement, d'Angleterre à l'Irlande, cette union des cœurs que l'on a jusqu'ici vainement cherchée. Mais il est clair que le ministère Asquith va se trouver en présence de nouvelles et graves difficultés intérieures.

Le roman de M^{me} Crespy et de l'abbé Chassaing

Mysticisme et Volupté

La mort de l'abbé Chassaing, vicaire de la paroisse de Saint-Hilaire, survenue dans les conditions mystérieuses que nous avons relatées, a causé dans toute la région d'Agen une émotion profonde et suscite d'ardentes discussions.

L'abbé Chassaing vivait à Agen depuis quatre ou cinq ans. Grand, beau garçon, adroit aux sports, il était fort aimé de ses ouailles et était la coqueluche de ses pénitentes.

Le beau vicaire ne sut pas cacher suffisamment ses relations avec Mme Crespy et l'autorité ecclésiastique résolut de le déplacer et de l'envoyer à Montastruc.

Ce fut la cause du drame. Mme Alice Crespy, qui ne fait nullement mystère de ses relations avec l'abbé est une figure particulièrement curieuse.

On pense à une Emma Bovary plus lettrée et encline au mysticisme. Qu'aimait-elle dans l'abbé Chassaing? L'homme, le prêtre? Elle hésite et ne saurait le dire. Elle confondait dans son amour le caractère sacré du prêtre et l'ami aux tendres propos qui faisait vibrer son âme.

Une besoin ardent de faire connaître ses aventures, d'extérioriser les sentiments qui l'emplissaient, la poussèrent à écrire et à publier deux recueils de poèmes: «la Mort des heures» et le «Double parfum».

Repoussée par sa famille, que le scandale affole, Mme Crespy reçoit les journalistes vêtue de crêpe, et disserte sur sa passion.

Une lettre étonnante

Elle vient d'écrire à un de nos confrères de la «Dépêche de Toulouse», la lettre que voici, et qui, mieux que tout, peint la mentalité curieuse de cette femme mystique et passionnée:

Monsieur,

Peut-être savez-vous déjà par le bruit public le malheur épouvantable qui vient de me frapper. L'abbé Germain Chassaing, vicaire de Saint-Hilaire, s'est tué chez moi hier soir à six heures et demie. Depuis le 19 septembre 1909 il était mon amant.

Ah! monsieur, par grâce! Si vous êtes (ce que j'ignore) dans l'obligation de relater ce drame, ne l'accablez pas! C'était une belle âme, haute et fière. C'était un sensible, un affiné, un aimant. Il a fait une souffrance surhumaine: d'un côté le devoir âpre et rude, le sacrifice quotidien, la tourmente; de l'autre son amour grandissant pour moi! Vous voyez le dualisme continu de cette âme!

On s'aimait bien, nous deux, mais un ordre de l'évêque est venu qui l'envoyait sur les plateaux de Monclar à Montastruc. Stupeur profonde! Il dit: «J'en deviendrai fou!» Et la folie qui rôdait dans l'ombre a voulu sa proie. Et une toute petite balle de revolver a suffi pour anéantir à jamais le beau grand jeune homme à la robe noire, au double parfum à la fois mystique et voluptueux, et de lui rien ne me reste que le livre de notre amour!

Ce livre, le «Double parfum», en 3 parties, 115 poèmes, est toute notre histoire depuis le premier soir où sa parole élevée me prit dans l'ombre du confessionnal jusqu'au 29 décembre 1912! Ah! monsieur, voyez-vous, de moi, il a trop reçu de lettres frémissantes, trop de poèmes où la fièvre de mes nuits avait passé! J'aurais dû résister quand il me disait de lui écrire, toujours de lui écrire! Je n'en ai pas eu la force. Je l'aimais tant. Du moins, défendez-le, vous! Donnez-moi comme pâture à toute la ville. Ce matin, de chez moi, on l'a emporté, mon Germain. Publiez-moi ma lettre, si vous la jugez utile à sa défense! Tout ce que j'ai encore de pensée et de souffle lui appartient.

Agréé, monsieur, pour ce que vous allez faire, mes sentiments bien reconnaissants.

Alice Crespy.

Les derniers moments du prêtre

Mme Alice Crespy raconte aussi les derniers moments de son entrevue avec l'abbé Chassaing:

Nous avions pris rendez-vous pour les adieux, le vendredi 16, jour de sa mort. Il m'a dit: «C'est la fin. Je pars. Relis-moi les poèmes de mon choix.» Je lui obéis et lui lus: Le 2 mai 1910 et l'Ogre ardente, deux poésies qui dataient nos souvenirs. Puis il a pris ma tête entre ses mains en murmurant: «Mon petit! Mon petit amour!» Il m'a demandé des livres pour sa solitude et je montai lui choisir la Sagesse et la Destinée de M. Maurice Maeterlinck, et le Racine de M. Jules Lemaître. En redescendant, j'ai entendu un bruit sec et je l'ai trouvé la face en avant, mort. Il a dû se tuer debout. A peine un gémissement, et ce fut tout. Comme une folle, j'ai voulu appeler, mais j'ai eu la pudeur du scandale: un prêtre chez moi! Je courus chez M. le docteur Forestier qui fit les premières constatations.

Ce matin, à 9 heures, ont eu lieu les obsèques de l'abbé Chassaing. Le corps a été transporté dans la Corrèze d'où l'abbé était originaire. Il était le douzième enfant d'une famille de cultivateurs.

Une accusation du frère de l'abbé

Les bruits les plus contradictoires continuent à courir sur cette affaire et certains vont même jusqu'à prétendre que l'abbé aurait été tué par sa maîtresse Mme Alice Crespy.

Dans une lettre qu'il adresse au journaux, le frère aîné de l'abbé Chassaing déclare:

«J'ai la certitude basée sur des preuves certaines que mon frère ne s'est pas donné la mort, mais qu'il a été victime d'un attentat».

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral. — Le Dr Edmond Wilhelm Milliet, directeur de la régie fédérale des alcools à Berne, est délégué pour représenter la Suisse à la conférence internationale, qui se réunira à Paris, le 27 janvier 1913, des groupes qui se sont formés pour l'étude scientifique de la question de l'alcool.

Coopérative de cheminots. — Une conférence des représentants des unions du personnel des C. F. F. a décidé de prendre l'initiative de la création d'une Union des coopératives de construction du personnel des transports suisses.

Le transport des céréales. — Le chargement d'environ 2000 wagons de céréales est transporté actuellement sur des bateaux à moteurs d'Ueberlingen à Rorschach (lac de Constance). Ces céréales viennent de Mannheim et seront particulièrement affectées aux magasins de Rorschach, partiellement expédiées plus loin. C'est la première fois qu'une masse aussi considérable de céréales est transportée à travers le lac, au lieu d'être envoyée en Suisse par voie ferrée, via Constance et les C. F. F. La voie lacustre est de 4 fr. de moins par wagon. Ce fait fournit un nouvel argument aux partisans de la navigation commerciale du Rhin au lac de Constance.

— 0 —

ZURICH. — *La hausse des loyers.* — Les autorités zurichoises ont décidé, il y a quelques mois, d'augmenter les droits immobiliers. Les conséquences de cette mesure n'ont pas tardé à se faire sentir. Au nouvel an, presque tous les propriétaires ont avisé leurs locataires qu'ils haussaient le prix des loyers dès le prochain terme, qui tombe sur le 1er avril. Dans beaucoup de cas, les propriétaires profitent de ce mouvement, non seulement pour faire supporter aux locataires les nouveaux droits fiscaux, mais aussi pour augmenter le montant de leurs immeubles. Aussi, les conditions de bail pleuvent-elles dans la ville de Limmat. Comme on y a énormément construit depuis quelques années, l'offre est encore bien supérieure à la demande. L'office municipal des logements n'offrirait ces jours-ci pas moins de 1278 appartements, dont plus des deux tiers à trois et quatre chambres.

La situation financière est tendue; le renchérissement général de la vie, l'augmentation des taxes immobilières ont conduit à un état de choses qui, selon les journaux zurichoises, ne peut aboutir qu'à une crise du bâtiment. Déjà les entrepreneurs éprouvent les plus grandes difficultés à se procurer des capitaux et il est à peu près impossible, à l'heure qu'il est, de placer de bonnes hypothèques de premier rang.

FRIBOURG. — *Une revue qui disparaît.* — La «Semaine catholique» annonce la disparition de la «Revue de Fribourg», qui a cessé de paraître avec décembre 1912. Elle succéda il y a dix ans à la «Revue de la Suisse catholique», fondée en 1870. La «Semaine», qui regrette cette transformation, constate que la «Revue de Fribourg» n'a jamais joui d'une très vigoureuse constitution. Elle n'avait pas un programme bien défini et ne sut pas conserver la popularité de celle qui l'avait précédée.

BALE-VILLE. — *Bourgeoisie.* — Le conseil de bourgeoisie nouvellement élu a donné mardi la bourgeoisie au jeune Adolphe Hertel, âgé de 12 ans, qui avait été abandonné par sa mère et était devenu heimatlose. Le Conseil d'Etat s'est engagé vis-à-vis de la commune des bourgeois à subvenir aux frais d'éducation de l'enfant.

VAUD. — *Un drame.* — Mardi vers midi, à l'Avenue du Léman, à Lausanne, une jeune Hollandaise, Mlle Jensen, arrivée à Lausanne en décembre dernier a été tuée net dans l'escalier, après une courte discussion, par un individu qui s'est tiré immédiatement

une balle dans la tête. C'est un nommé Secker. L'état du meurtrier est très grave.

TESSIN. — *Grand Conseil.* — Le Grand Conseil a adopté un arrêté concernant l'augmentation du traitement des instituteurs secondaires. Répondant à une interpellation de M. Ferri, M. Borella, conseiller d'Etat, a déclaré que le gouvernement a décidé la publication du jugement contre le préteur Donati. Le «Journal officiel», dans le dernier numéro, publie le jugement concernant la suspension du notaire de M. Silvio Molo.

ETRANGER

On a volé en Amérique les bijoux de Mlle Gaby Deslys. — De New-York on annonce que la divette parisienne, Mlle Gaby Deslys, bien connue à la scène et à la ville pour ses succès autant que pour le bruit fait autour de son nom, vient d'être victime d'un vol considérable.

On sait que la gracieuse artiste voyage actuellement aux Etats-Unis, où ses tournées lui sont payées un prix fabuleux.

C'est à cette circonstance que Mlle Gaby Deslys a dû de devenir le point de mire des voleurs internationaux qui opèrent dans les trains américains.

Au cours d'un des déplacements de la divette, des malfaiteurs auraient cambriolé un fourgon dans lequel se trouvaient ses malles.

Ils auraient fait main basse sur ses bijoux. Le montant du vol s'éleverait à 375,000 francs. On ajoute même que, parmi les bijoux disparus, se trouverait une perle de grand prix offerte naguère à l'artiste par un jeune souverain que l'infortune politique a contraint depuis à s'exiler.

Un caporal autrichien tue quatre hommes et en blesse trois. — Un caporal en activité du 18^{me} régiment d'infanterie, qui paraît avoir agi dans un accès de folie, a tué, hier dans l'après-midi, à coups de feu, trois de ses camarades à la caserne de Névésmia, en Herzégovine, et en a blessé trois autres.

Il a aussi tué un homme faisant partie d'un peloton de cavalerie.

Il a été tué ce matin à coups de feu après avoir fait une résistance désespérée et incendié partiellement la caserne.

Le sabotage de l'estomac en Amérique. — M. Ettor, un des leaders du syndicat international des travailleurs industriels du monde, récemment acquitté de complicité criminelle dans les violences des grévistes des filatures de Lawrence (Massachusetts), conseille aux garçons d'hôtel et de restaurant en grève à New-York d'empoisonner les capitalistes ou tout au moins de saboter leurs repas.

« Si vous êtes forcés de reprendre le travail dans de mauvaises conditions, leur dit-il, faites-le avec la résolution bien arrêtée de rendre inquiet pour les capitalistes de manger les mets préparés par votre syndicat.»

Les grands hôtels et restaurants de New-York engagent des détectives privés qui surveillent les cuisines et les salles de restaurant.

La boxe au Parlement. — On mande de Cheyenne (Wyoming), qu'à la Chambre des députés la discussion s'est envenimée lundi après-midi au sujet des droits de l'ancien et du nouveau président de l'assemblée, que l'on opposait l'un à l'autre. Elle a dégénéré en un conflit général à coups de poings; de nombreux représentants ont été contusionnés et ont eu leurs vêtements déchirés. La mêlée dura depuis trois quarts d'heure lorsqu'un coup de poing en pleine poitrine étendit sur le parquet l'un des députés les plus respectés, qui s'efforçait de ramener le calme. Cet incident mit fin à la bataille, et la séance fut levée.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

28

LA FÉLURE

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

ALBÉRICH CAHUET

Pendant le voyage d'amour, Roger avait eu, pour elle, de fastueux caprices. Ne s'était-il pas imaginé, afin, disait-il, de rendre plus sensibles les notions d'art qu'il enseignait à sa jeune femme, d'encombrer ses bagages de bibelots de prix. Même en Italie, il avait passé au cou de Louise un sautoir historique, ouvré, jadis, par un joaillier de Parme, pour sa souveraine, Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, ancienne impératrice des Français. Et maintenant, voici que le cher fou augmentait lourdement son train de vie, installait sa Louise dans un riant hôtel, lui ouvrait un crédit sans limites pour sa toilette, lui donnait un atterrage, et adjoignait à l'incomparable Tomy deux domestiques femmes.

Elle répéta!

— Il me faudrait si peu de chose, je t'assure.

Roger fit un geste indulgent où perçait un peu d'impatience. Louise n'insista plus et ce fut d'un ton enjoué qu'elle jeta:

— Tu es donc bien riche?

Avec la même gaieté, Roger répondit:

— Bien sûr que je suis riche... Ça te gêne? Mais elle, sérieuse:

— Un peu.

— Ah! bast!

— Tu ne me crois pas?

— Si, je te crois toujours. Seulement, je ne vois pas pourquoi tu sembles regretter que nous ne soyons point sur la paille. Tu n'es pas de ton siècle, mon enfant.

— C'est fort possible.

— Je ne te le reproche pas.

— Eh! bien, moi, Roger, j'ai un reproche, et un grave reproche à t'adresser.

— Vraiment?

— Oui. Tu aurais dû mon ami bien-aimé, me faire connaître ta situation exacte avant nos fiançailles.

— A quoi bon?

Elle ne répondit pas. Alors, presque vif, il insista:

— Dis-moi, je t'en prie, que tu n'aurais pas hésité, quand même.

— J'aurais demandé à réfléchir.

— Non, tu ne m'aurais pas causé cette peine.

Et, l'enveloppant de ses bras:

— Rétracte cette vilaine chose que tu viens de dire.

Elle essaya de se dégager, mais lui la maintenait nerveusement:

— Rétracte, ma Louise! Ah! rétracte, je t'en supplie!

Avec la caresse brûlante de ses yeux, l'animation soudaine de son visage, la tendre énergie de son étreinte, il était charmant d'indignation amoureuse et d'irritation non jouée. Louise cependant, protestait, très heureuse:

— Tu m'étouffes, Roger, voyons... oh! le monstre qui me fait du mal!

Mais lui ne lâchait pas.

— Rétracte!

— Eh bien! oui, dit-elle vaincue, attends.

Je rétracte tout ce que tu voudras. Je n'aurais pas réfléchi. Non, je t'aimais trop.

Roger desserra son étreinte.

— A la bonne heure! fit-il. Mais, tout de même, c'est raide pour un mari de s'entendre dire de pareilles cruautés après si peu de mois de lune de miel. Je vais te boudier.

— Tu n'oserais pas.

— Non. Ah! despotisme! Tu abuses de ton pouvoir sur ton esclave.

— Il est à plaindre, l'esclave?

— Si je répondais: oui?

Louise regarda Roger d'un certain air et murmura, cette fois, très coquette, très femme:

— Je te punirais pour avoir menti.

— Aussi, fit Roger en riant, me garderais-tu bien de mentir et même de prolonger cette querelle. Allons, madame, embrassez votre mari, bien fort, comme si vous aviez quelque chose à lui pardonner.

Et, pour que cette effusion fût intime à son gré, Roger s'empressa de fermer la fenêtre.

Le soir de ce même jour, après avoir arrêté l'attelage chez Durocher, Louise et son mari, visitèrent Mme Plessis-Charmont.

Roger éprouvait quelque fierté à montrer sa jolie femme à sa vénérable amie. Il comptait sur un affectueux accueil et ne fut pas déçu.

— Vous avez su choisir, mon cher Roger, déclara avec élan, la bonne dame.

Et, dévisageant Louise avec un sans-facon d'aïeule:

— Voulez-vous me montrer vos yeux, petite? Encore! Dieu que j'aime ces yeux-là!

Il y a beaucoup d'excellentes choses dans ce regard... Et vous avez fait, tous les deux un beau voyage?

On causa. Mme Plessis-Charmont observait Louise avec une évidente sympathie. L'écrivain comprit, dès ce moment, que sa femme avait fait une conquête précieuse et il lui en sut gré.

Quand la visite prit fin, Mme Plessis-Charmont embrassa Louise.

— Je suis très heureuse de vous connaître. Vous semblez si douce.

— Certes, dit Roger, ma femme n'est point méchante. Elle s'est, à ce point de vue, fort améliorée, car, lorsqu'on était petits...

— Elle vous battait?

— Oui.

— Oh! protesta Louise.

— Si, un jour, tu m'as griffé cruellement.

— Je t'en me souviens pas.

— Dame! Ce n'est pas d'hier. Tu avais quatorze ans; je crois... Je désirais avoir chère madame, une boucle des cheveux de ma cousine. Louise, par caprice ou coquetterie, me refusait la boucle. Alors, ma foi! je m'emparai d'une paire de ciseaux et, fort habilement, je me servis moi-même.

— Avec trop de générosité, sans doute, corrigea Louise, en souriant. Ce qui explique la colère...

(A suivre).

Ce qui se passe au Maroc

La peste y sévit, un commandant-major aussi. — Lettre d'un soldat.

L'«Humanité» a reçu d'un de ses amis, communication d'une lettre d'un jeune soldat du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique qui fait campagne au Maroc.

Cette lettre datée de Tiflet contient des informations utiles sur l'état sanitaire de l'armée d'occupation. En voici un extrait: Vous ne saviez pas qu'il y avait la peste à Casablanca comme à Rabat. Je vous l'apprends. Ce qui est un peu triste à dire, c'est que j'ai été moi-même atteint par la terrible contagion. Quand je suis tombé malade, on m'a placé dans une voiture d'ambulance qui m'a transporté jusqu'à Tiflet. J'avais la peste. Je souffrais horriblement. On m'a piqué onze fois avec du sérum antipesteux. J'ai été assez longtemps entre la vie et la mort.

Il y a quarante-cinq jours que ça dure. J'ai la fièvre encore par moment et je suis d'une faiblesse extrême. On m'assure cependant que je suis sauvé.

Ah! comme il me tarde d'être en convalescence!

Je n'ai que du bien à dire du lieutenant qui m'a soigné comme un frère et m'a fait espérer que je pourrais aller passer au pays le congé qu'on m'accordera.

Je n'en puis dire autant d'un commandant-major. Il m'a reproché en termes violents de faire partie de l'association du «Sou du Soldat» et d'être antimilitariste. Je lui ai répondu que l'association du «Sou du Soldat» dont je fais partie n'était pas le même que celle qui a été poursuivie en justice, que celle-là est autorisée et qu'elle compte des généraux parmi ses membres honoraires. Il n'a pas voulu en démordre. Il m'a même dit en propres termes, de fermer ma gueule. Il a ajouté que j'aurais plus tard de ses nouvelles. C'est tout de même malheureux d'être traité de la sorte par un officier qui ne veut pas entendre raison et fonce sur vous comme un bœuf qui voit rouge. Je ne me laisserai pas faire.

Résumons les deux vérités que cette lettre contient. La peste sévit au Maroc. Elle y a tué bon nombre de soldats que les balles avaient épargnés.

Le commandant-major du 2^e escadron du 3^e chasseurs n'est pas seulement un maître sot. C'est un grossier personnage. Voilà la deuxième vérité.

Le nouveau cabinet Briand

M. Briand a achevé mardi matin les consultations sur la situation politique. Le cabinet a été définitivement constitué l'après-midi.

Il a été composé de la façon suivante: Président du Conseil et Intérieur: M. Briand.

Affaires étrangères: M. Jonnart.
Travail: M. René Besnard.
Commerce: M. Guist'hau.
Agriculture: M. Fernand David.
Colonies: M. Jean Morel, sénateur de la Loire.

Marine: M. Pierre Baudin.
Guerre: M. Etienne.
Instruction publique: M. Steeg.
Justice: M. Barthou.
Finances: M. Klotz.
Travaux publics: M. Jean Dupuy.
Sous-secrétaires: à l'Intérieur: M. Paul Morel; Postes: M. Chaumet; Beaux-Arts: M. Léon Bérard; Finances: M. Bourély.

Canton de Neuchâtel

NEUCHÂTEL. — A propos d'un règlement d'atelier. — Un entrepreneur de menuiserie du Vauxeyon, a élaboré un règlement d'atelier qui donne à réfléchir à ses ouvriers et leur fera peut-être regretter le peu d'empressement qu'ils ont mis à répondre aux appels réitérés du syndicat des ouvriers sur bois. Certains articles de ce règlement sont en contraction formelle avec les us et coutumes de la place ou même une violation flagrante de la convention qui lie les patrons et ouvriers menuisiers de Neuchâtel jusqu'au 1^{er} avril 1913. Ainsi l'article 3 de ce règlement prévoit une retenue de 15 francs à la première paie à titre de garantie, tandis qu'il est admis à Neuchâtel que cette retenue ne dépasse pas le prix d'une journée.

L'article 2 stipule que la débite réciproque est de quinze jours (elle pourra être modifiée par une convention écrite), tandis que la convention du 28 mars 1912, signée par le patron, ne prévoit à l'article 7 qu'un avertissement préalable de huit jours. Ce qu'il y a de curieux et d'intéressant, c'est que ce règlement d'atelier est sanctionné par le Conseil d'Etat. Voyez-vous notre autorité exécutive cantonale sanctionner une violation de convention! Varlope.

— Agression. — Mardi soir, à 10 h. 20, un voyageur attendait le tramway de Serrrières à son passage devant l'Hôtel de Ville. Comme il se préparait à monter en voiture, un individu la frappa, puis prit la fuite. Le voyageur n'a pu voir où son agresseur s'est enfui.

— Un accident au Collège de la Promenade. — Hier, dans la salle de gymnastique du Collège de la Promenade, deux jeunes filles sont tombées d'une échelle. L'une d'elles n'a qu'une entorse; l'autre aurait des lésions internes.

COUVET. — Parti socialiste. — Dans sa dernière assemblée générale, le parti socialiste de Couvet a réélu son comité. Le président sortant de charge n'a pas accepté une nouvelle année d'activité. C'est le camarade Ramdin qui assume cette responsabilité. Les autres membres du comité sont confirmés dans leurs fonctions.

— Simple question. — Pourquoi les apprentis mécaniciens de Couvet n'ont-ils pas le droit de fréquenter les cours de l'Ecole professionnelle?

FLEURIER. — Un cambriolage. — La cave du Cercle démocratique a eu pendant la nuit de dimanche à lundi la visite de cambrioleurs. Les voleurs n'ont pas dû être dérangés, puisqu'ils ont pu choisir. C'est le casier du champagne et ceux des autres grands crus français qui seraient les plus entamés. Les malandrins n'ont pas respecté une provision de conserves et là aussi ont su faire preuve de goût.

LE LOCLE. — Nous recevons la lettre suivante, que nous insérons volontiers:

J'ai lu avec un vif intérêt l'article du Locle paru le 18 courant, article dû à la plume, toujours appréciée, de notre camarade et ami A. GrosPierre.

«L'important ce n'est pas d'avoir un mouvement électoral vigoureux, c'est d'avoir un mouvement socialiste profond». Précisément, c'est en raison du plus ou moins de science que nous possédons, que notre mouvement sera plus ou moins efficace. A ce sujet, je m'empresse ici de remercier notre camarade de nous avoir dit franchement, à nous autres, socialistes loclois, ce que nous devons entendre.

Pour donner suite à son article, j'ajouterais: puisqu'il nous conseille de ne pas rester dans cet état d'esprit dans lequel nous paraissions nous endormir, état qui, s'il se prolongeait, pourrait nous être funeste, écoutons-le, puisqu'il nous indique la voie à suivre, la seule bonne, pour faire progresser notre cause, entrons-y dans cette voie et suivons-la hardiment. Ainsi donc, il ne nous reste au Locle qu'une seule chose à faire, mettre en pratique d'aussi précieux conseils et étudier.

Il faut donc que tous s'instruisent dans la mesure de leur temps et de leurs forces. Seulement, tous peuvent-ils étudier seuls, des questions difficiles parfois à comprendre?... Beaucoup trouverait la tâche, ainsi pratiquée, trop aride. L'ouvrier n'est pas, en général, disposé, de par les exigences pénibles de ses conditions de vie, à un long effort intellectuel. Il est nécessaire qu'il ne soit pas abandonné à lui-même mais qu'il soit entouré, conseillé, éclairé.

Quelle serait donc la méthode à employer? Il n'y en a qu'une:

Le travail, l'étude en commun, où toutes les questions utiles seraient exposées sous forme de cours, de causeries en une série de séances, suivies elles-mêmes d'une discussion générale.

Au Locle, pourrions-nous organiser quelque chose dans ce but? La création d'un groupe d'études sociales pour adultes est-elle possible? M. Gj

Chronique régionale

ST-IMIER. — Promenades et parfums. — Lorsqu'en famille, le dimanche, on se dirige du côté de Sonvilier, par la route cantonale, seul «Corso» dont nous jouissions dans nos parages, on y rencontre, tôt après le passage à niveau sur la voie ferrée, un beau gros monument d'aspect et d'odeur peu agréables. Il s'érige sur le talus même de la grande route.

Cet immense tas de fumier n'est cependant pas un ornement indispensable à l'avenue; il est encore moins nécessaire à la «Salubrité publique». Nous comptons qu'il suffira d'attirer l'attention de qui de droit pour faire disparaître cette œuvre d'art.

VILLERET. — Assemblée générale du Parti. — Il est rappelé à tous les membres du Parti socialiste que l'assemblée générale du jeudi 23 janvier est des plus importantes. Il est donc nécessaire que chacun se fasse un devoir d'y assister.

Le comité.

— Une soirée artistique. — Notre vaillante et dévouée société de musique organise pour le samedi 25 janvier, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, son concert et bal annuel, en l'honneur de ses membres. Des morceaux de choix y seront exécutés tels que six pièces de musique et un grand drame en trois actes, de Voisine, intitulé «Les Francs-Tireurs de Belfort», dont les acteurs se surpasseront. Il y aura de quoi réjouir tout le monde. Les entrées seront fixées à 80 centimes. W. B.-C.

Tribune libre

Pas trop d'enseignes, s. v. p.

Monsieur le Rédacteur,

Une maison de commerce de notre ville, qui a élu domicile dans le nouvel Hôtel des Postes, a trouvé bon de placer sur la façade sud de celui-ci, du côté de la Gare, une enseigne de grandes dimensions qui frappe les regards de tous les passants. C'était son droit de le faire... si on l'y autorisait.

Mais il me semble précisément que le propriétaire, en l'espèce la Confédération, a été mal inspiré et n'a pas fait preuve de

bon goût en autorisant l'apposition de pareils placards sur les murs de son immeuble. Le bâtiment des Postes plaît aux yeux, je ne dirai pas par son architecture légère et gracieuse, mais par la sobriété de ses lignes et par son aspect imposant. Que lui restera-t-il de ce cachet spécial, si sa pierre de taille commence à se couvrir d'enseignes multicolores?

Ne trouvez-vous pas comme moi, Monsieur le rédacteur, que les monuments artistiques de notre ville sont déjà trop peu nombreux, pour qu'on se plaise encore à les enlaidir par des affiches?

Dans l'espoir que vous voudrez bien agréer la présente lettre et que ma protestation sera entendue, je vous présente, Monsieur, mes meilleures salutations. B.

La Chaux-de-Fonds

Courses de skis. — Un grand cortège aux flambeaux sera organisé samedi soir avec la «Musique scolaire» et les «Armes-Réunies». Des groupes costumés, à pied, en skis, en bobs, à cheval, en traîneaux, se préparent dans diverses sociétés; ils donneront à cette fête d'hiver un aspect nouveau des plus intéressants.

Les diverses sociétés locales sont priées de participer à ce cortège en envoyant leurs bannières.

Les classes auront congé samedi à l'occasion du concours.

Au théâtre: «Paillasse» et «Cavalleria Rusticana». — Le spectacle donné hier soir par la tournée J. de Rycke a été lamentable. Léon Cavalho et Mascagni ont été écharpés, scalpés et massacrés par une troupe de cinquante-sixième ordre.

Il ne faut pas en vouloir aux artistes. Tout le monde a le droit, sinon la vocation, de chercher du pain sur... les planches.

Mais un impresario qui veille de la sorte à l'interprétation d'œuvres aussi vivantes, aussi belles que «Paillasse» et «Cavalleria Rusticana» commet un acte de véritable banditisme à l'égard de la Beauté.

L'orchestre était d'une insuffisance numérique vraiment «sans-gêne». Fort heureusement, le pianiste a tenu son rôle avec soin et intelligence: le violoncelliste a de la prudence et de la timidité, ce qui nous consolait des hurlements poussés par certains chanteurs. Les deux premiers violons ont joué avec conscience; quant aux deux autres, de tout jeunes gens, leurs archets ont fait preuve de beaucoup de modestie et de discrétion; il est à désirer que l'impresario les imite une prochaine fois.

Le recensement. — Le recensement accuse à La Sagne une population de 1442 habitants contre 1496 l'an dernier; diminution, 56. Aux Planchettes, 304 habitants, contre 335 l'an dernier; diminution, 31.

Nos gymnastes à Paris. — Les gymnastes suisses sont invités à participer au championnat franco-suisse de gymnastique, qui aura lieu à Paris, dans la deuxième quinzaine de mars, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société suisse de gymnastique de cette ville. Cinq gymnastes de l'«Abeilles», de La Chaux-de-Fonds ainsi que Jeanmonod, de Bevaix, et Kunz, de Couvet, participeront à ces réjouissances: certains d'entre eux prendront également part au match de tir qui est organisé à cette occasion.

L'intelligente réclame. — La vogue des cartes postales, loin d'être épuisée, comme on le supposait, va sans cesse croissant. C'est que les éditeurs ont tant d'ingéniosité et que les amateurs sont en cohortes si nombreuses!

Dans le but de faire, aux courses nationales de ski de ces jours prochains, la plus agréable et la plus fructueuse réclame, le comité d'organisation a chargé l'active maison d'édition Perrochet et David de mettre en vente les jolies cartes confectionnées en vue de l'hiver passé. La collection est ravissante, qui comprend plusieurs aspects de nos forêts sous leur parure de neige, plus la reproduction de la belle affiche de M. J. Courvoisier, et une élégante composition inédite, ornée d'un ruban aux couleurs communales. Toutes ces cartes sont munies d'un cachet daté de 1913.

Tout bon Chaux-de-Fonnier, maintenant que le succès des courses est assuré, se fera un devoir filial d'acheter non pas une, mais deux, trois, quatre, dix pochettes de ces cartes, déposées chez tous les marchands, puis de les répandre par tout l'univers pour nous attirer, grâce à cette intelligente réclame, des hôtes à profusion.

Conférence publique. — M. Laudriset, viendra nous donner jeudi soir, à 8 heures et quart, au Temple national, une conférence sur ce sujet: «Ceux qui vivent et ceux qui meurent».

Les romans d'Alphonse Daudet. — Une bonne nouvelle pour le public des conférences du mardi: M. le professeur Jules Carrara donnera en notre ville les mardis 28 janvier et 5 février deux conférences sur l'auteur populaire de «l'Immortel», «des Rois en exil», des «Trois Tartarin» et autres œuvres connues. Deux belles soirées en perspective.

Réunion du Groupe socialiste abstinent. (Com.). — Assemblée générale, jeudi 23 courant, à 8 heures et quart du soir, au Cercle ouvrier, Premier-Mars 15. Ordre du jour très important. Présence indispensable. Le Comité.

Bienfaisance. — Il a été versé à la Direction des finances, les dons suivants:

Fr. 5.— pour l'Hôpital, par le Greffe du tribunal, abandon d'honoraires d'expert.

Fr. 400.— de la part de Mme G.-N., dont fr. 100 pour l'Hôpital, fr. 100 pour le Dispensaire, fr. 100 pour les Amies des malades, fr. 50 pour les Soupes scolaires et fr. 50 pour la Bonne-Oeuvre.

Fr. 250.— de la part de M. et Mme G. à B., dont fr. 100 pour l'Hôpital, fr. 50 pour les Colonies de vacances et fr. 100 pour le Musée d'horlogerie.

Fr. 5.50, pour la Maison du Peuple, de la part du Groupe d'épargne «Le Progrès». (Café Piemontesi).

Fr. 3.— pour l'Hôpital, par le Greffe du tribunal: abandon d'émoluments d'expertise. (Comm.)

Mot de la fin. — A Tchataldja: — Les soldats bulgares doivent avoir envie de rentrer chez eux. — En attendant, ils ne fichent Balkans.

OFFICE DU TRAVAIL (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau: Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

Dernière heure

L'exposition horticole à St-Petersbourg. — BERNE, 22 janvier. — Le Département fédéral agricole prévient les intéressés que l'exposition nationale horticole de St-Petersbourg est différée au printemps 1914.

Bruits optimistes

LONDRES, 22 janvier. — D'après certains bruits assez sérieux, la Turquie s'en remettrait à l'Europe, aussi bien pour la question des îles que pour Andrinople.

La Bulgarie serait d'autre part disposée à céder à la Roumanie une partie du territoire côtier; le point le plus délicat serait ainsi réglé.

La frontière de l'Albanie

LONDRES, 22 janvier. — Les ambassadeurs s'occuperont demain de la frontière à donner à l'Albanie.

Les armements de l'Autriche

CETTIGNE, 22 janvier. — Les armements de l'Autriche-Hongrie continuent du côté de la frontière monténégrine, surtout du côté de l'Herzégovine et de la Bosnie, bien que les Monténégrins aient leur frontière dégarnie.

Un volcan en éruption

GUADALAJARA (Mexique), 22 janvier. — Le volcan Colima (3900 mètres) traverse une période très agitée; une violente éruption s'est produite. On craint des accidents mortels pour les villages éloignés de la voie ferrée.

En Hongrie

BUDAPEST, 22 janvier. — Le parti gouvernemental hongrois a proclamé comme son chef le comte Kuakhuen-Hevervary.

Les andouilles incendiées

NEW-YORK, 22 janvier. — De nombreuses arrestations ont été opérées dans l'affaire de la bande des incendiaires, notamment celle d'un courtier d'assurances. L'un des prévenus a révélé que plus d'un millier d'habitants d'un quartier pauvre de l'Est lui avaient demandé d'incendier leurs maisons, afin de toucher les assurances. Les affiliés suspendaient des saucissons remplis de benzine au lieu de viande dans des endroits où l'on avait commencé à mettre le feu, de façon à ce que les flammes, atteignant les saucissons, les fissent exploser pour activer le feu. Des compositions chimiques à combustion lente permettaient aux incendiaires de gagner le large avant que l'incendie fût découvert.

La prévision du temps

Les précipitations vont cesser. Le ciel va s'éclaircir. Des gelées nocturnes vont se produire.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

21 janvier

Naissance. — Rubeli Suzanne-Denise, fille de Théophile-Ernest, directeur d'usine, et de Juliette née Courvoisier, Bernoise.

Décès. — 1203. Balmer Georges-Edouard, fils de Fritz-Edouard et de Marie-Elise née Tommet, Neuchâtelois et Bâlois, né le 25 août 1892, décédé à Brugg. — 1204. Kung née Kayser Eva-Madeleine, épouse de Frédéric, Bernoise, née le 30 avril 1838. — Incinéré à La Chaux-de-Fonds: Huguenin-Virchaux, Georges-Alfred, époux de Emma-Cécile née Zbinden, Neuchâtelois, né le 25 octobre 1864.

Etat-civil de Neuchâtel

Naissances. — 15 janvier. Edouard-Willy, fils de Samuel-Auguste Favarger, voiturier, Neuchâtelois, et de Elvina-Laure née Lehmann. — 17 janvier. Lydia-Marguerite, fille de Léopold-Arnold Boiteux, électricien, Neuchâtelois, et de Anna née Ringgenberg. — André, fils de Samuel Speyher, manoeuvre, Bernois, et de Elise née Etter. — 15 janvier. Suzanne, fille de Alphonse Trevaud, marchand charcutier, Vaudois et Neuchâtelois, et de Elise née Kohler. — Alfred-Henri, fils de Paul-Louis Jaquillard, professeur de musique, Vaudois, et de Madeleine-Nathalie née Chable. — Joseph-André, fils de Albert Burri, laitier, Bernois, et de Marie-Guiseppine née Balzarini.

Promesses de mariage. — Carlo-Francesco Rusca, marbrier, Tessinois, et Roberta Robertini, ouvrière de fabrique, Italienne, les deux à Neuchâtel. — Jules-Samuel Gaudin, charretier, Vaudois, et Marie-Elisa Saurer, ouvrière de fabrique, Bernoise, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 16 janvier. Louise-Suzanne Winther, employée de magasin, célibataire, Prussienne, née le 5 mai 1848. — 17 janvier. Ruth-Marie, fille de Arnold Seiler, Neuchâtelois née le 27 septembre 1908. — Rectification. 10 janvier. Lambert Frédéric, époux de Octavie née Boiteux, vigneron, Neuchâtelois, né le 23 juin 1858.

Pour la dernière fois, ce soir,



**CINÉMA
Apollo**

MONTE-CHRISTO

MOITIÉ PRIX A TOUTES LES PLACES

**CINÉMA
PALACE**

Encore ce soir
**LE
PUITS 313**

Grand drame en 4 parties

Plus fort que
**Sherlok
Holmès**

Scène policière en 3 parties

LA
Patriote

Drame militaire américain

Demi-prix
à toutes les places

H. 37509 C 775

VÊTEMENTS POUR SPORTS

Complets spéciaux pour skieurs

Complets loden garanti imperméables depuis **35.—**

Vestons sport depuis **10.90**

Culottes sport façon saumur depuis **12.50**

Guêtres cuir depuis **1.95**

Bandes molletières depuis **1.50**

Gants et bonnets depuis **1.25**

Sweaters depuis **5.90 à 18.—**

Casquettes norvégiennes



A L'ABEILLE

Vis-à-vis de la Nouvelle Poste 773

AVIS

Les Bureaux de la Coopérative des Syndicats
sont transférés
43, Rue de la Serre, 43 755

Consommateurs !

La Laiterie Coopérative ne vend à ses clients que des marchandises de première qualité en

FROMAGES

du Jura, Emmenthal, Tilsitt, Chaux-d'Abel, Baumont, Roquefort, Limbourg, Schabziger, Mont-d'Or.

Régulièrement
Seret frais. Beurre de table extra. Beurre de cuisine excellent. Œufs du jour. Œufs de Commerce. - **Lait à 23 cent.** le litre

Vin blanc pr fondue, **70 c.** le litre. - Potages Maggi et Knorr. Faites tous l'essai de l'excellente Saucisse de La Sagne

LAITERIE COOPÉRATIVE

Magasins : Paix 70, Charrière 15, Fritz-Courvoisier 12

Tous les vendredis, banc sur la Place du Marché de Saint-Imier. Tous les mercredis et samedis, sur la Place du Marché de La Chaux-de-Fonds. 709

Consommateurs, soutenez la Laiterie Coopérative qui défend en toute occasion vos intérêts.

Le Caoutchouc russe „COLOMB“



empêche seul de glisser sur glace et neige. — Exiger la marque de fabrique sur semelle : « Marteau en main » 530

Librairie Coopérative : Grand choix de skis

Repasseuse en linge

Ouvrage prompt et soigné.

Fany Vuagneux
Jardinets 7 697

Fromage fin et de dessert, de 1 kg. à 1 kg. 300 gr., à fr. 2 le kg.

Rabais aux revendeurs depuis 5 pièces
M. Vert, fab. Vich (Vaud) 777

INSTALLATION DE GAZ

Lustrerie Réchauds Potagers

Charles Bähler

Daniel JeanRichard 19

Manchon soie « Incassable »
A. Plaisetty

Prix avantageux. Réparations

Léop.-Robert 43 **LIBRAIRIE** Téléphone 1354

de la **Coopérative des Syndicats**

AGENDA PESTALOZZI 693

SACS D'ÉCOLE - SERVIETTES

Articles pour la peinture :: Presses à copier

A louer

pour le 30 avril 1913

Léopold-Robert 18-a. 1er étage de 4 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 550

Nord 127. Plainpied de 2 chambres, alcôve, corridor, cuisine. Fr. 470

Nord 129. 3me étage de 2 chambres, alcôve, corridor, cuisine. Fr. 470

A.-M. Piaget 63. 3me étage de 2 chambres, corridor, cuisine. Fr. 400

Nord 56. 2me étage de 2 chambres et cuisine. Fr. 420

Côte 9. Pignon de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 400

Charrière 66. 3me étage de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 500

Puits 27. 2me étage de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 525

Arbres 35. Plainpied de 2 chambres, grande alcôve éclairée, cuisine. Fr. 400

Balance 6. 3me étage de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 400

Manège 16-18. 1er étage de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 575

Collège 39. 1er étage de 2 chambres, corridor, cuisine. Fr. 440

Doubs 141. Sous-sol de 2 chambres, cuisine. Fr. 360

Charrière 68. Pignon de 1 chambre et cuisine. Fr. 240

Pour de suite ou époque à convenir :

Fritz-Courvoisier 23-a. 1er étage de 3 chambres et cuisine. Fr. 420

Industrie 21. 3me étage de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 480

Industrie 21. Pignon de 1 chambre et cuisine. Fr. 216

Collège 19. 2me étage de 3 chambres, cuisine. Fr. 540

Charrière 81. Plainpied de 2 chambres, cuisine. Fr. 315

Léopold-Robert 84. Pignon de 1 chambre, alcôve, cuisine. Fr. 180

Gibraltar 15. 2me étage de 3 chambres, cuisine. Fr. 360

Crêt-Rossel 9. Plainpied de 1 chambre et cuisine. Fr. 180

Paix 71. Pignon de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 360

Paix 79. Sous-sol de 1 chambre et cuisine.

Temple-Allemand 71. Sous-sol de 3 chambres, corridor, cuisine. Fr. 360

S'adresser à M. Alfred Guyot, géant, rue de la Paix 43. 736

PHOTOGRAPHIE

J. GROEPLER

Rue Léopold-Robert 56-a

Portraits
Groupes :: Agrandissements
Poses d'enfants 748

Prompte livraison :: Téléphone 1059

COMBUSTIBLES

en tous genres

Si vous désirez être bien servi en Combustibles, et à très bas prix, vente au comptant, adressez-vous à l'Agence Agricole 527

MATHEY-RUBIN

Hôtel-de-Ville 7-b
Téléphone 507

Bois foyard, sapin, Briquettes
Houille, Anthracite, Coke

Livraison à domicile. Gros et détail.

FEMMES pour les retards n'employez que les Dragées françaises (prix 7 fr.). Garanti inoffensif. En cas d'insuccès, argent rendu. Bernard, pharmacien, Mulhouse (Alsace), Cas. post. 524

Atelier spécial de Rhabillages de Bijouterie et Orfèvrerie en tous genres

JOHN GRANGER

Rue de la Balance 6
La Chaux-de-Fonds
Rhabillages de boîtes Sondages d'applications Or et Argent 521

AU BON MOBILIER

68 RUE LEOPOLD ROBERT 68

FACILITE S DE PAIEMENTS
ESCOMPTE AU COMPTANT

Meubles garantis

Piano A vendre un piano usagé, mais en bon état. Bas prix. S'adresser à Alfred REY, rue du Rocher 7. 774

Petites Annonces

A vendre. Un lit complet, matelas crin noir à l'état de neuf et plusieurs Divans n'ayant jamais servi. S'adresser à M. Max-A. Fehr, rue du Puits 9. 753

Jeune fille. On demande une jeune fille comme aide de bureau. S'adresser à l'atelier, rue Jaquet-Droz 31, au rez-de-chaussée. 767

Commissionnaire. On demande un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. S'adresser à l'atelier, rue Jaquet-Droz 31, au rez-de-chaussée. 768

Assurance-vie. Voulez-vous payer des primes peu élevées et qui diminuent d'année en année ? Adressez-vous à la PATRIA, Société mutuelle suisse, représentée par P. Humberst, la Jaluse 8, Le Locle. 759

Toujours du Fromage rapé à la Laiterie Coopérative.